

ÉDITORIAL

Après les attentats en Espagne : comprendre et combattre la radicalisation

Charles Saint-Prot

Directeur général de l'OEG

Après les attentats meurtriers (16 personnes sont décédées) commis en Espagne, le 17 août 2017, notamment à Barcelone où les terroristes ont foncé dans la foule à bord d'une camionnette, certains ont mis en exergue le fait que les terroristes étaient d'origine marocaine et que leur chef était un imam. L'erreur consisterait à généraliser à partir du cas de quelques activistes déviants qui ne représentent évidemment pas le peuple marocain.

En Espagne et en Belgique, par exemple, la communauté issue de l'immigration est majoritairement marocaine, comme elle peut être majoritairement algérienne en France ou tunisienne dans d'autres pays. On ne peut jeter l'opprobre sur tout un peuple en raison des agissements de quelques-uns et il doit être clair qu'il n'existe aucun facteur national prédestinant tel ou tel ressortissant d'un pays ou tel ou tel adepte d'une religion à commettre des actes criminels. Il faut rechercher ailleurs les causes de ces agissements.

La question religieuse est peu présente dans la radicalisation

Les terroristes radicalisés sont des gens qui, pour des raisons diverses, se mettent en marge. En marge de leur famille, de la société, et même de la religion qu'ils caricaturent odieusement. Ils cherchent à atteindre des cibles spectaculaires à la fois pour se valoriser et faire parler d'eux, et pour donner à leur action un grand retentissement. C'est une vieille méthode des terroristes de tous les temps, par exemple les anarchistes russes de la fin du XIX^e siècle ou les gauchistes de l'ultra-gauche radicale des années 70 et 80.

Il y a plusieurs facteurs qui peuvent pousser à la radicalisation et au passage à l'acte criminel. En premier lieu, il y a la faiblesse psychologique de certains qui se laissent piéger par des slogans extrémistes et suivent des meneurs qui les manipulent au nom d'une conception déviante de la religion que les uns et les autres connaissent mal ou pas du tout. Le deuxième facteur est dû au manque de formation et de contrôle des imams dans les pays européens. Le chef de file des attentats du 17 août en Espagne était un imam autoproclamé qui avait purgé une peine de prison pour des actes délictueux ! Cela renvoie à la question de la formation des imams qui doivent recevoir une formation appropriée, être accrédités par une instance représentative en liaison avec les pouvoirs publics et bénéficier d'un statut. Cette question est essentielle et il est temps que les pays intéressés (la France, l'Espagne, la Belgique, etc.) cessent leurs atermoiements en la matière et coopèrent avec le Maroc qui est le seul État musulman capable d'aider à la formation d'imams enseignant l'Islam du juste milieu et combattant la radicalisation, sur le modèle de l'Institut Mohammed VI de formation des imams de Rabat. Le troisième facteur est donc l'ignorance de ce qu'est le vrai Message de l'Islam qui est la religion du juste milieu, de la tolérance et du refus des extrêmes. Le fanatisme est le propre des esprits faibles et des ignorants.

À vrai dire, La question religieuse est peu présente dans la radicalisation. Il est d'ailleurs notable que beaucoup de terroristes sont des gens plus connus pour être des délinquants de droit commun que des militants religieux. Certains sont des esprits psychologiquement faibles ou des marginaux nihilistes saisis par une sorte de mal du siècle comme leurs prédécesseurs anarchistes ou gauchistes. On ne peut d'ailleurs négliger le refus de s'intégrer à la société et les pulsions de haine portées par les terroristes d'une manière irrationnelle. Bien sûr la propagande circulant sur Internet joue un rôle sur ces personnes souvent fragiles. Internet est un facteur d'accélération de la radicalisation et du recrutement des activistes.

Le prétexte religieux est donc une imposture comme d'ailleurs les références aux conflits du Proche-Orient car on n'a jamais vu ces extrémistes militer pour la Palestine ou contre l'intervention des États-Unis en Irak qui, depuis, a été livré à l'anarchie, par exemple. En tout cas, ces excités criminels trahissent les causes arabes et les caricaturent comme ils trahissent l'Islam et font le jeu de l'idéologie du choc des civilisations.

Le combat contre le terrorisme

Outre le fait que la lutte contre le terrorisme implique un resserrement de la solidarité et de l'unité nationales, comme l'a déclaré le Roi d'Espagne Felipe VI, il faut mener une lutte sans merci contre les terroristes et les centres de propagande. Il est extraordinaire que personne n'ait songé à mettre fin aux activités du prétendu imam qui dirigeait la cellule de la région de Barcelone ! Il faut démanteler ces nids de propagande, et, quand c'est possible expulser les fauteurs de troubles ou les neutraliser. Le second volet concerne la coopération entre les polices : dans les attentats de Paris et de Barcelone, il semble que les services belges d'une part, et les services de l'entité autonome de Catalogne d'autre part, n'ont pas été à la hauteur. Ils n'ont pas assez coopéré avec leurs homologues français ou les services nationaux espagnols. En tout cas, la coopération entre les services est essentielle.

Suite page 2



Le roi Mohammed V

Le Maroc et l'Afrique, un Roi et son peuple

Christophe BOUTIN
Professeur des universités

C'est à l'occasion de la fête dite « du Roi et du peuple », qui rappelle chaque année aux Marocains cette date du 20 août 1953 qui vit la réaction populaire à la destitution et au départ pour l'exil du souverain légitime, Mohammed V - celui-là même qui, une fois revenu, allait guider les premiers pas du Maroc retrouvant son indépendance - que son petit-fils, Mohammed VI, a prononcé un discours qui a surpris certains observateurs en étant presque intégralement centré sur la politique africaine du Maroc.

C'est dire que cette dernière, dont le souverain dresse ici le bilan, est un élément fort de son règne. Certes, comme il le rappelle, dès Mohammed V le Maroc s'est pleinement voulu un État africain. En accompagnant la décolonisation des autres États ; en leur permettant de s'organiser autour de ces éléments indispensables que sont « *le respect de la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale* » ; en œuvrant pour l'unité régionale lors de la célèbre Conférence de Casablanca de 1961, permettant à ce qui deviendra l'Organisation de l'Unité Africaine d'émerger en 1963.

Mais une crise intervint ensuite, lorsque cette même OUA accepta en son sein l'émanation d'une organisation séparatiste visant, justement, à mettre à mal les principes de la décolonisation, en s'attaquant à cette intégrité territoriale du royaume que la Marche verte avait permis de recouvrer en 1975. Pour autant, jamais le Maroc ne se détourna de son continent : il participa à des opérations de la paix entreprises sous couvert de l'ONU, il noua ou renoua des liens diplomatiques, et 2017 vient très logiquement de mettre un terme à cet éloignement temporaire puisque le pays fait maintenant partie de cette Union Africaine qui a succédé à l'OUA. Par ailleurs, les États membres de la CEDEAO verraient d'un œil favorable une intégration du Maroc à cette entité de coopération sous-régionale.

L'enjeu est celui du développement de ce continent qui, selon le souverain marocain, « *représente l'avenir* » et « *a toujours été et demeurera en tête de nos priorités* », un continent qu'il connaît intimement pour en avoir visité 29 pays lors de plus de cinquante déplacements. Des visites souvent longues, comme il aime à le faire, pour laisser pleinement place aux échanges et que les partenaires puissent s'apprécier, et le climat de confiance ainsi créé va bien au-delà des simples accords économiques, comme le rappelle dans ce discours le souverain à propos de son voyage effectué l'an passé à Madagascar où sa famille fut exilée.

Cette nouvelle Afrique, le souverain chérifien la voudrait « *sûre d'elle-même, solidaire, unie autour de projets concrets, ouverte sur son environnement* », un modèle de développement qu'il fait prévaloir à l'intérieur de ses frontières. Car ce codéveloppement, ces partenariats qui débouchent parfois sur des projets continentaux (le projet de gazoduc atlantique Nigéria-Maroc en est le meilleur exemple), mais qui permettent aussi une multitude de collaborations dans les domaines de la banque, des télécommunications, de la desserte aérienne, des travaux publics ou des phosphates, doit profiter à tous ceux qui sauront le mettre en œuvre ensemble.

C'est en cela que le discours du souverain revient sur cette relation de confiance avec le peuple marocain que symbolise cette date anniversaire. Ces partenariats et, parfois, cette aide accordée aux autres pays d'Afrique, ont au moins trois avantages pour le Maroc, qu'ont bien vu les experts qui mettent en œuvre cette volonté royale. Le premier aura été de retisser les liens avec l'organisation régionale, permettant ainsi à la position marocaine sur son droit au respect de son intégrité territoriale d'être mieux comprise. Le deuxième est de renouer avec ce que Mohammed VI nomme la « *profondeur africaine* » du Maroc, qui remonte à sa longue histoire. Le troisième enfin est d'apporter des débouchés aux entreprises nationales et aux jeunes Marocains. Et le souverain a choisi ce discours spécifique pour rappeler aux Marocains que ce codéveloppement, qui se fait pour eux, doit se faire avec eux, et que c'est à eux de saisir les opportunités qu'il a su ainsi dégager. Le Roi et son peuple donc.

Suite de l'édito

À cet égard, il faut se féliciter de l'excellence de la coopération entre les services marocains, français et espagnols qui sont très professionnels et performants. Il faut redire que le Maroc est le seul pays du sud qui combat sérieusement le terrorisme en opposant aux radicaux à la fois la réponse sécuritaire qui s'impose et en les combattants sur le plan idéologique en promouvant la connaissance de l'Islam du juste milieu. C'est pourquoi de nombreux États africains envoient leurs imams se former au Maroc. Il est vrai que la fonction de Commandeur des Croyants du roi Mohammed VI lui donne une autorité particulière en matière religieuse et en fait le chef de file de l'Islam modéré. Le rôle du Maroc dans la lutte contre le terrorisme est unanimement apprécié par les pays européens ainsi que son rôle pour maintenir la stabilité régionale.

Sur la question-clé de la politique royale en Afrique, l'OEG organise, dans le cadre de son partenariat avec l'Institut d'Études Africaines (IEA) de l'Université Mohammed V de Rabat, que dirige le professeur Abou el Farah, un colloque sur le thème « *Le Maroc et l'Afrique, une vision royale. Les relations entre le Maroc et l'Afrique au fil des discours de souverains marocains, de Mohammed V à Mohammed VI* ».

Il aura lieu à Rabat, dans les locaux de l'IEA, le 31 octobre 2017.

COLLOQUE : Le Maroc et l'Afrique, une vision royale

Institut d'Études Africaines (Rabat) – Observatoire d'Études Géopolitiques (Paris)

Inauguration

- Monsieur le Président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc.
- Pr. Abou el Farah, Directeur de l'Institut d'Études Africaines.
- Pr. Charles Saint-Prot, Directeur général l'Observatoire des Études Géopolitiques.

Introduction

- **Pourquoi les discours royaux ?**
Pr. Christophe Boutin, Université de Caen, OEG

Séance I matin : Mohammed V et Hassan II

- **Mohammed V renoue avec la dimension africaine**
Discours de Casablanca, discours de M'hamid.
Pr Abdelaziz Benlahcen, Université Mohammed V, IEA
- **Hassan II face à la déstabilisation de l'Afrique**
La présence de l'Afrique dans les discours du Roi Hassan II :
synthétique des discours de 1972, 1984, 1988.
Pr Amattat Mohammed, Université Mohammed V de Rabat, IEA.
- **Discours du Roi Hassan II et fondements de la diplomatie religieuse du Maroc en Afrique.**
Pr. Bakary Sambe, universitaire, Sénégal.

Séance II AM : La vision africaine du Roi Mohammed VI

- **La diplomatie religieuse du Roi Mohammed VI.**
Pr. Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG.
- **Le discours royal d'Abidjan (24 février 2014) : discours fondateur pour la coopération sud-sud.**
Pr. Mohamed Jebbour, Université Mohammed V de Rabat, IEA.
- **Le discours royal pour le développement durable en Afrique.**
Pr. Michel Ruimy, économiste, professeur affilié à l'ESCP, OEG.
- **Le Sahara marocain tête de pont de la politique africaine du Royaume.**
Pr. Frédéric Rouvillois, Université Paris Descartes, OEG.
- **Le Maroc et l'Union Africaine :**
discours du Roi Mohammed VI du 31 janvier 2017 au 28^e sommet de l'UA.
Pr. Younés Zakkari, Université Mohammed V de Rabat, IEA

Conclusion

- **Mohammed VI ou l'accomplissement d'une vision politique.**
Pr. Jean-Yves de Cara, Université Paris Descartes, OEG.
Conclusion générale par l'Ambassadeur doyen du corps diplomatique africain au Maroc

L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique.

Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, et des correspondants sur les cinq continents.

Directeur : Charles Saint-Prot
Présidente déléguée : Zeina el Tibi
Président du Conseil scientifique : Jean-Yves de Cara
Direction des programmes : Christophe Boutin
Direction des études : Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois

Siège de l'OEG : 14 avenue d'Eylau – 75016 Paris
Tél : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / Fax : + 33 (0) 1 77 72 64 29
Mail : etudesgeo@yahoo.com
Directrice de la publication : Zeina el Tibi - ISSN : 2106-5187



Al Marakez al bahthiya wa dawriha fi Da'em al siyassa al Aamat
(Les centres de recherche et leur rôle dans le soutien des politiques publiques),
Abou Dhabi, ECSSR, 2017

Cet ouvrage لمراكز البحثية ودورها في دعم السياسة العامة reproduit les communications présentées à la conférence sur les « centres de recherche et leur rôle dans le soutien des politiques publiques », organisé par le Centre émirien d'études et de recherches stratégiques (ECSSR) le 10 Décembre 2014.

Outre les analyses des représentants de plusieurs centres de recherche arabes (Émirats, Maroc, Égypte), des États-Unis et de Grande Bretagne, l'ouvrage propose également une étude de Charles Saint-Prot sur l'Observatoire d'études géopolitiques de Paris, « un centre de recherche indépendant œuvrant pour l'intérêt national ».

Dans sa préface, Dr Jamal al Suwaidi, directeur général de l'ECSSR, rappelle l'importance croissante des travaux des centres de recherche dans le développement de la capacité des pouvoirs publics à anticiper, à prévoir et à traiter les risques. Il préconise une coopération accrue entre les centres de recherche partageant des analyses convergentes.



14 avenue d'Eylau
75016 Paris (France)
Suivez-nous sur Twitter :
[@Obsetudesgeopo](https://twitter.com/Obsetudesgeopo)

COLLOQUE : Jacques Berque, artisan du dialogue des civilisations

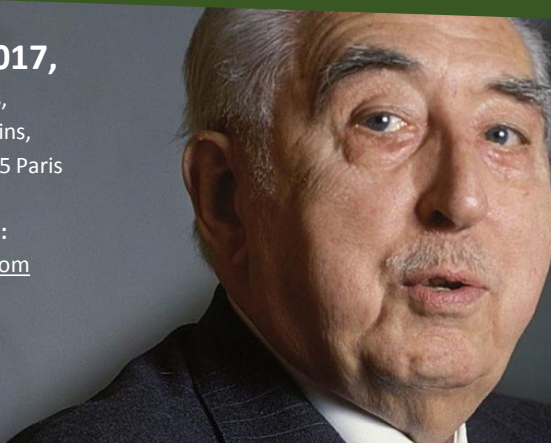
Réflexions sur sa pensée politique et religieuse

Le 5 octobre 2017,

à partir de 15h précises,
au Collège des Bernardins,
20 rue de Poissy - 75005 Paris

inscription obligatoire :

colloque.oeg@yahoo.com



Colloque organisé par :

- Le Pôle de recherche du Collège des Bernardins
- L'Observatoire d'études géopolitiques
- Le Centre Maurice Hauriou de la Faculté de droit de Paris Descartes



Retour sur la vie et l'œuvre de Jacques Berque (1910 – 1995), traducteur du Coran, titulaire de la chaire d'histoire sociale de l'Islam contemporain au Collège de France de 1956 à 1981, spécialiste du monde arabe, l'un des plus grands islamologues du XXe siècle et un penseur du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée.

PROGRAMME

15h00 – 16h15

Modérateur : Thierry Rambaud, professeur à l'Université Paris Descartes et à Sciences Po, directeur des études à l'Observatoire d'études géopolitiques.

- **Introduction** : Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre
- **Vie et œuvre de Jacques Berque** : Jean Sur, écrivain
- **L'apport Jacques Berque en islamologie** : Mustapha Cherif, universitaire, théologien, philosophe (Algérie).
- **Analyse de la traduction du Coran de Jacques Berque** : Oussama Nabil, professeur, université Al-Azhar (Égypte).

16h45 – 18h

Modérateur : Jacques Huntzinger, ancien ambassadeur, directeur de recherches au Collège des Bernardins

- **Berque et la question de l'Islam de France** : Thierry Rambaud, professeur à l'Université Paris Descartes et à Sciences Po
- **Berque et les droits nationaux des peuples** : Charles Saint Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques, membre du Centre Maurice Hauriou de la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes
- **Un passeur entre les deux rives** : Jean-Yves de Cara, professeur à l'Université Paris Descartes et à Sciences Po, président du conseil scientifique de l'Observatoire d'études géopolitiques
- **Jacques Berque et la modernité** : Mohamed Bennouna, professeur de droit international (Royaume du Maroc), membre de l'Institut de droit international, juge à la Cour internationale de justice.

18h00 – 18h30

- **Conclusions** : Alberto Fabio Ambrosio, Frère dominicain, chercheur au Collège des Bernardins.

Vient de paraître

Mémento de la question du Sahara marocain

Lorsqu'est paru en 2016 aux Éditions du Cerf l'ouvrage collectif Sahara marocain. Le dossier d'un conflit artificiel, dirigé par Jean-Yves de Cara, Charles Saint-Prot et Christophe Boutin, ces derniers se sont rendu compte d'une demande forte, émanant de lecteurs peut-être moins universitaires, qui souhaitaient disposer d'une synthèse claire des réalités et des enjeux de la question.

Le **Mémento de la question du Sahara marocain**, qui paraît en 2017 chez le même éditeur, tente de répondre à cette attente. Rédigé en quatre langues (français, anglais, espagnol et arabe), il est divisé en huit courts chapitres.

Il débute par une présentation historique indispensable pour comprendre un Maroc qui s'inscrit dans une histoire longue, fort différent en cela des États qui l'entourent. Une analyse du dossier ouvert devant les instances internationales vient ensuite, évoquant l'avis discutable - et discuté - rendu par la CIJ, puis cette Marche verte qui permit au Maroc de recouvrer pacifiquement son territoire colonisé par l'Espagne, avant de présenter les prémices de ce conflit artificiel créé par une organisation séparatiste instrumentalisée par des puissances étrangères il y a quarante ans... et qui dure encore.

À l'issue de cette présentation du conflit, l'ouvrage évoque la situation actuelle du Sahara marocain et les solutions de sortie de crise. Situation actuelle en termes de développement économique et social ou de protection des droits de l'homme d'abord, des domaines dans lesquels, au Sahara comme ailleurs, le Maroc de Mohammed VI a fait des progrès que personne ne conteste. Situation en termes d'enjeux géopolitiques ensuite, ces provinces faisant le lien entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne et touchant à un espace sahélien actuellement marqué par l'instabilité et le terrorisme, où la recherche de stabilité est cruciale. Il évoque aussi cette solution de sortie de crise qu'est le Plan d'autonomie marocain, qui vise à permettre une libre administration de ces provinces dans le respect de leur identité propre sans remettre en cause leur appartenance au royaume

JEAN-YVES DE CARA | CHARLES SAINT-PROT
CHRISTOPHE BOUTIN

Mémento de la question
du Sahara Marocain

Handbook on the question
of Moroccan Sahara

Memorándum de la cuestión
del Sáhara marroquí

نبذة عن قضية الصحراء المغربية



cerf

Éditions du Cerf